



Précédent [Newsletter #124 – Télétravail et mobilité, Impact réforme des retraites, CSE Juin en bref, Adhésion découverte](#)

[Suivant](#) [Newsletter #126 – Négociations télétravail et indemnité de transport](#)

Accueil
Newsletters

Newsletter #125 – Télétravail, CSE Juillet-Août en bref, Le saviez-vous? retraite

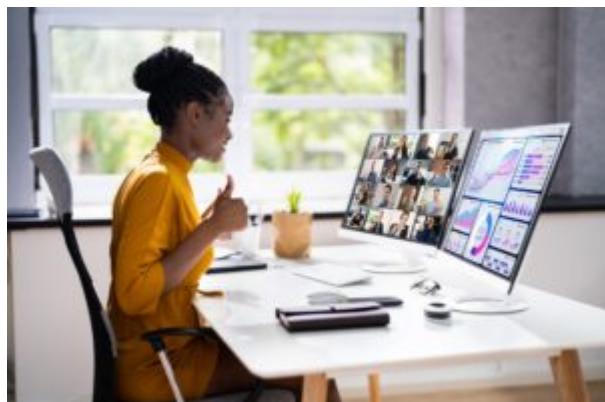
5 septembre 2023

Indemnités de télétravail et de transport en attente de la décision finale
Ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2024

Le 19 décembre, les mandats des élus CSE arrivent à échéance. Nous comptons sur vos votes à l'occasion des prochaines élections pour le CSE qui se tiendront en fin d'année, afin de continuer à vous représenter.

Faites-nous part de vos attentes et de vos questions

[Contactez-nous](#)



Message de Luis Maroto sur le Télétravail

Dans son message « [Making our hybrid model work for all](#) » du 17 juillet, Luis Maroto réaffirme les vertus du mode de travail hybride, sans remettre en cause le cadre réglementaire actuel. Il appelle chacun à respecter ses engagements et incite à un ajustement de l'organisation au sein des équipes afin de retrouver un équilibre favorisant le “temps ensemble”. À défaut de quoi, ce mode de travail sera remis en question.

La CFDT Amadeus est attachée aux modalités actuelles du télétravail et la flexibilité dont nous bénéficiions aujourd’hui. Nous avons soutenu cette transformation et continuerons à contribuer à sa pérennisation. Forts de vos retours et suggestions, nous resterons force de proposition pour ses adaptations, afin que cette formidable révolution de nos conditions de travail soit définitivement un progrès pour les employés, l’entreprise et la planète (voir [Le télétravail, vraiment bon pour l’environnement ? ADEME Septembre 2020](#)).

La présence sur site doit être utile au collectif et au business

La flexibilité permet aussi à l’individu d’avoir un bon équilibre entre sa vie privée et professionnelle

C’est la responsabilité de chacun de respecter ses engagements

Comme toute transformation, celle vers un mode de travail hybride nécessite une communication, un accompagnement de chacun et une adaptation des pratiques pour que ce modèle soit une réussite.

[Nous contacter](#)



CSE du 28 juillet et du 25 août en bref

Information du Président:

Les résultats financiers du premier semestre 2023 sont très bons. Le chiffre d'affaires et l'EBITDA ont très fortement progressé à des niveaux proches de ceux de 2019. Le groupe a poursuivi le remboursement par anticipation d'échéances de sa dette.

Les revues à mi-année seront plus focalisées sur l'évolution de carrière. A ta demande, une réunion tripartie pourra être organisée avec ton manager et ton People & Culture Business Partner (PCBP). Plus information ici

La réorganisation côté finance annoncée lors du CE Européenne, impacte peu de salariés en France. Ce changement sera effectif le 1er septembre.

Les 75 personnes encore en préretraite dans le cadre de la Rupture Conventionnelle Collective - RCC senior 2, et concernées par la réforme des retraites, verront leur période d'indemnisation prolongée de 3 à 12 mois en fonction du recul de leur âge de départ en retraite ou de leur nombre de trimestres manquants.

La direction a répondu aux élus aux questions suivantes remontées par le groupe de travail mutuelle et prévoyance :

Pour Paris : un reste à charge pour les spécialistes est plus important que la précédente mutuelle puisque le barème est national (la moyenne du coût sur Paris est de 77 € contre 69 € en France). Par contre sur d'autres types de prestations, le remboursement est plus avantageux.

Vaccinations : La direction n'est pas favorable de demander la prise en charge des vaccinations de loisirs. Par contre cela est pris en charge en note de frais pour des raisons business.

Actes dentaires spécialisés : la direction va étudier avec le prestataire si

l'endodontie pourrait rentrer dans le forfait parodontologie.

Pour ex-Amadeus France, la direction va appliquer strictement le jugement sur l'obtention post-covid des chèques restaurants. Les personnes concernées se verront attribuer le ratrappage de leur chèques restaurants courant septembre (en moyenne 28 chèques). La valeur étant de 9 € avec une prise en charge de 5.4 € par l'entreprise et 3.6 € par le salarié, par conséquence, les salariés se verront retenue la partie salariale sur leur salaire de septembre.

La phase 1 du projet Hélios pour les travaux de transition écologique va durer jusqu'à mi 2024. Plus d'informations : [l'annonce du 3 août, Projet Hélios, macrozoning](#) pendant les travaux.

A la rentrée, les 50 berceaux des 3 crèches partenaires ont été attribués à 57 enfants de 52 familles sur plusieurs structures en France. Le taux d'occupation est de 52.20, néanmoins il reste environ 120 enfants en liste d'attente.

Suite à une demande de la CFDT, Amadeus va étudier la possibilité d'accompagner les bénévoles sélectionnés pour les JO paralympique Paris 2024.

Information du Secrétaire:

Cafeyn est disponible depuis août, plus de **1800 journaux et magazines disponibles gratuitement** et en illimité, te donnant droit à 5 utilisations en simultané.

Le local du CSE à Bel Air a été rénové et les horaires de permanences vont évoluer.

Un local additionnel à celui de Sophia, sur Bel Air est en cours de rénovation pour le club Bricolage.

Billetterie : Nouveauté en billetterie sportive

Equilibre Pilates Yogas sur Mougins et Cannes

Fitness Park sur Sophia antipolis et Villeneuve Loubet

Padel sur Sophia Antipolis, Mougins, Grasse et Mandelieu la Napoule

Squash 2 salles sur Antibes

Activités vacances :

Les voyages et locations d'été sont arrivés à leur termes, les retours des sondages sont satisfaisants,

Le retour de la Croatie, a été retardé de 2 jours sans frais. Suite à l'annulation du vol, la compagnie aérienne a tout pris en charge.

Succès cet été du nouvel appartement de la Foux d'Allos (réservation hors saison et en saison d'hiver via location aux sports d'hiver).

Ouverture des inscriptions aux sports d'hiver et séjours début d'année 2024 (voyages et ski club, locations aux sports d'hiver)

Activités enfants :

992 dossiers extra-scolaire 2022-2023 traités pour un budget de 149 662 €

1 644 enfants de 3 à 15 ans inclus ont déjà reçu leur bon rentrée scolaire. La demande est toujours possible jusqu'à fin octobre et ouvert pour les 2-3 ans inclus et 16-25 ans inclus.

Statistique sur les plateformes mises en place par le CSE :

ProfExpress : 790 enfants inscrits pour un temps d'utilisation de 2 335 h

Maternelle

12%

Primaire

35%

Collège

31%

Lycée

23%

Emile's :

12 437 tickets cinéma pour un budget d'environ 42 000 €

3 783 tickets pour les parcs pour un budget d'environ 25 000 €

1 624 tickets pour les spectacles pour un budget d'environ 25 000 €

Gymlib : 1 954 inscrits avec plus de 700 personnes actives sur toute la France pour 7 800 séances effectuées

La CFDT regrette de ne pas avoir des statistiques plus détaillées pour certainement plateformes. Cela permettrait d'apprécier l'optimisation de celles-ci.

Le trésorier du CSE a présenté les comptes de mi-année 2023. Les documents ayant été communiqués tardivement, nous n'avons pas pu les étudier. Nous soumettrons nos questions avant le prochain CSE.

Le 28 juillet, 16 des 29 élus présents (4 CFDT, 4 CFE-CGC, 4 CFTC, 3 CGT, 1 sans étiquette) ont voté favorablement à :

La mise en place avec accès gratuit, pour 1 an, à la plateforme Cafeyn (presse et média numérique)

La fourniture d'un sac à dos isotherme logoté « CSE Amadeus », en cadeau de

fin d'année pour chaque salarié.

Le 25 Août, **14 des 29 élus présents** (6 CFDT, 4 CFE-CGC, 3 CFTC, 1 CGT) ont **voté favorablement** à :

La politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi 2022. Nous sommes les seuls à avoir voté défavorablement. Ce, en raison de la politique salariale conduite, de plus en plus différentiée et qui sanctionne le plus grand nombre.

La situation économique et financière 2022 et prévisionnel 2023.

Voici l'avis émis par les élus

Les 6 derniers Procès-Verbaux ont été validés et devront bientôt être visible sur la page de publication CSE Minutes.



Le saviez-vous ?

Tout au long de ta carrière, avec Amadeus, tu cotises à un plan d'épargne retraite entreprise (Article 83)

C'est une épargne retraite individuelle supplémentaire par capitalisation en plus de la retraite de base et complémentaire par répartition obligatoire en France.

C'est une épargne obligatoire pour tous les salariés, prélevée mensuellement suivant des tranches de la sécurité sociale :

0.9% pour T1

3.2% pour T2

3.9% pour T3

5.5% pour T4

Voir détails sur ton bulletin de paie

La gestion financière, Amadeus a choisi SOGECAP_(et swisslive pour ex-Amadeus France), avec 2 types de gessions :

Gestion mixte (retraite + libre)

Gestion retraite

Avec la possibilité de faire ponctuellement ou régulièrement une épargne supplémentaire.

Transférer à un autre plan équivalent lors d'un changement d'entreprise.

Voir tous les détails dans les présentations : [Livret du retraité-Article 83](#) et [Amadeus Contrat Retraire supplémentaire](#).

Pour un départ réussi en retraite, il faut la préparer en amont. Toutes les informations sont sur la page [Néo Your retirement](#).

Avant le départ en retraite :

Dès tes 56 ans, Amadeus t' envoie un email te proposant de contacter la société AON Hewitt dont la mission est de t'aider à préparer ta retraite.

S'il te manque des trimestres de cotisation, Amadeus peut en racheter sous certaines conditions. Plus d'information [your retirement partie pre-retirement benefits point 2 et 3](#).

4 ans avant, tu peux réduire progressivement l'activité professionnelle en bénéficiant d'un salaire bonifié. Plus d'information [your retirement partie pre-retirement benefits point 1](#).

Au plus tard 1 an avant, il faut constituer ton dossier après des organismes de retraites Français et étrangers.

Au plus tard 5 mois avant, en confirmant ta date de départ aux Ressources Humaines, tu obtiendras une dispense de 2 mois de travail (soit 5 mois payés dont 2 non travaillés). Plus d'information [your retirement partie pre-retirement benefits point 4](#).

Une formation de ton choix prise en charge par Amadeus (1000 euros et 5 jours maximum).

Pour ton bien-être, est-ce que tu as pensé à des activités post-retraite?

Après le départ en retraite :

Dans les 6 mois, il est possible de conserver la [mutuelle de groupe de base](#) d'Amadeus mais sans la surcomplémentaire, avec une cotisation supérieure et totalement à ta charge (incluant la part prise en charge par Amadeus pour les actifs).

Au plus tard 2 mois après la fin de ton contrat, l'organisme assureur doit t'adresser une proposition de maintien des garanties à titre individuel, à l'identique de la garantie collective et obligatoire « frais de santé » dont

tu bénéficiais au moment de quitter l'entreprise, avec un plafonnement progressif des tarifs échelonné sur 3 ans, comme le prévoit la loi Evin (Loi n° 89-1009 du 31 décembre 1989). Pour en bénéficier, tu dois accepter cette proposition au plus tard 6 mois après la fin de ton contrat de travail. Choisir une autre mutuelle plus adaptée à tes besoins. Pour info, la CFDT retraité du 06 propose à ses adhérents une mutuelle collective competitive.

[Nous contacter pour la mutuelle CFDT retraité](#)